

Commission Animation Culture Sport

NDS Réunions des 11 et 28 mai 2026

Présents <i>Membre de droit</i> Pierre Rémy BERPERRON <i>Membres élus</i> Laurine TOURNIER Fabienne BOZON Véronique VERNIER MAILLET Dorick LORGE Martine GUYON Alain ROBERT David CLEMENT	Absent (1ere séance) Appoline MONNOT (excusée)
--	--

Ordre du jour proposé

- Remarque / Point d'amélioration sur le dernier évènement réalisé : chasse aux œufs
- Projection 2026 :
 - Quel évènement à l'occasion des 10 ans de la Chailleuse
 - Déroulement de la journée à soumettre au conseil : programme officiel, temps de convivialité et animations proposés
 - Budget et reversement
 - Communication de l'évènement et invitation officielle
 - Forum des associations à l'automne 2026
 - Animation de fin d'année

Début des réunions à 18h30 ou 20h à la Mairie d'Arthenas

Remarque/Point d'amélioration sur le dernier évènement réalisé : chasse aux œufs

Constat est fait que la chasse aux œufs continue de séduire chaque année mais qu'elle reste un évènement ciblant principalement les plus jeunes enfants.

Afin de plaire au plus grand nombre, cet évènement, repéré par les familles, pourrait se dérouler en 2 parties : préparation de l'activité (peinture sur différent support d'œufs) avec enfants puis recherche pour les enfants dans un esprit plus coopératif/partage/rencontre entre les participants. En parallèle, une course d'orientation avec trésor (chocolat) à l'issue pour les plus âgées est envisagée.

- **Projection 2026**

- *Quel évènement à l'occasion des 10 ans de la Chailleuse*

A la suite de plusieurs échanges concernant la forme que pourrait prendre cet évènement, les membres de la commission ont retenu la date du **5 Septembre 2026** au regard de la disponibilité de la salle polyvalente.

La réflexion menée autour de cette manifestation vise à mettre en valeur les temps forts et les projets portés par le conseil municipal, notamment ceux en faveur de la jeunesse (MAM ALSH ECOLE).

Par ailleurs, il est envisagé que les festivités soient centralisées sur un même site afin de symboliser la fusion des 4 communes et de favoriser un temps de rassemblement convivial pour l'ensemble des habitants.

- Déroulement de la journée : programme officiel, temps de convivialité et animations proposés

Déroulement de la journée imaginé :

Matinée et programme officiel : Discours et inauguration de certains locaux

10h Visite de la MAM et du chantier de l'école

11h Visite du bâtiment des Jonquilles

12h Discours suivi d'un temps de convivialité (offert par la commune) à la salle des fêtes, expo photo des 10 dernières années qui serait la bienvenue sur site.

Après midi : Animation gratuite de 7 à 77 ans avec fond musical

Stand de jeux multiples :

- pêche à la ligne pour les plus jeunes avec lots pouvant plaire au plus grand nombre (aimants, marque page, tatouages éphémères, porte-clefs, crayons colorés flexibles).
- jeux géants en bois (rabat, molki, etc....)
- casse boîte (merci de garder vos boîtes de conserve)
- château gonflable
- parcours de course en sac pour les plus jeunes
- cross (non chronométré) de 3km à partir de 7 ans et 5km à partir de 16 ans : présence d'une arche, de dossards avec code couleurs par catégorie d'âge. Lots pour les gagnants (T shirt, casquette, accessoires personnalisés par TEC ou le département) et médaille personnalisée pour tous les participants. Circuit répétitif réalisé avec le Yack.
- Animation artistique : Arbre et empreintes de mains à réaliser à la peinture de 4 couleurs différentes (couleur du logo de la chailleuse) pour symboliser automne et fusion des 4 villages, remise de pin's/badge aux enfants né sous La Chailleuse (soit ces 10 dernières années).
- création d'un espace libre photo souvenir avec un cadre personnalisé des 10's de la commune nouvelle.
- capsule temporelle en fin de journée : courrier, objet, photos, souvenirs que l'on met dans un coffre et que nous pourrons rouvrir à l'occasion des 20 ans de la commune.
- Vente de gaufres et glaces (selon météo) et buvette à prix raisonnable.

Soirée Guinguette :

- Orchestre en 3 parties : musette, année 80's et rock afin de plaire au plus grand nombre
- petite restauration avec les mange-debout : frites/saucisses pain à prix raisonnable

➔ Si c'est à la charge de la commune de préparer cet évènement, un appel au bénévole sera réalisé pour tenir les différents stands proposés de manière à partager et encourager l'engagement de tous et de fédérer autour de notre avenir : la jeunesse.

➔ *Utilisation d'INTRAMUROS, Création d'un lien doodle et distribution de ce besoin dans les boîtes aux lettres*

- *Reversement des bénéfices*

L'évènement pourrait également avoir une dimension solidaire et fédératrice, en permettant de récolter des fonds destinés au financement de projets en faveur des jeunes du territoire (don aux coopératives scolaires, subvention à un projet fédérateur de l'ALSH de La chailleuse).

- *Communication de l'évènement et invitations officielles*

Le secrétariat se charge des invitations officielles.

Création d'une affiche et du programme (pour diffusion boîte aux lettres et newsletter) à valider au Conseil municipal.

- *Forum des Associations*

Au regard du calendrier des manifestations, un forum des associations pourrait être organisé le **4 octobre 2026 de 9h à 12h**. Chaque association, à titre gratuit, pourrait y tenir un stand, une exposition et ou un atelier.

L'idée est de faire connaître les associations locales et leurs activités auprès des habitants, favoriser les rencontres entre associations, encourager l'engagement citoyen et le bénévolat, informer les familles sur les activités disponibles sur la commune, créer du lien social, faciliter les inscriptions/adhésions etc....

- *Animation de fin d'année*

Un défilé d'ancienne voiture avec distribution de vin chaud est envisagé. Ce point est à affiner lors d'une prochaine réunion, la priorité des échanges étant portés sur l'organisation des 10 ans de la chailleuse.

Fin des réunions après deux heures d'échanges

Signé : La présidente de commission Laurine TOURNIER

ANNEXE 1 : Affiche 1^{er} jet



ANNEXES 2 : exemple médaille



Commission Parc locatif
NDS Réunion du 5 juin 2026 18h30

Présents	Absent
<i>Membre de droit</i> Pierre Rémy BELLERON	Aucun
<i>Membres élus</i> Cécile MARQUE Dominique GUILLOT Fabienne BOZON Dorick LORGE Alain ROBERT Daniel RODOT Martine GUYON Daniel GALLET	

I) Mise à jour des modalités de réservation et du Règlement Intérieur de la salle polyvalente.

Modalités de réservation

➤ Mise en place d'un versement d'arrhes de 30% du montant de la location lors de la réservation.

Ce montant sera restitué au locataire lors de la remise des clés.

➤ Les annulations sont acceptées sans surcoût jusqu'à 1 mois avant la date de location sauf cas de force majeure.

Passé ce délai, le montant des arrhes sera encaissé.

➤ Le dossier de réservation doit être complet au minimum 15 jours avant la date de location.

Ajouts au Règlement Intérieur

- Interdiction des feux d'artifices
- Mise à jour des consignes de sécurité incendie
- Etat de la salle à la restitution des clés
- Formalité de règlement en cas de dégâts avérés
- Respect des consignes de tri des déchets
- Interdiction d'accès de la salle aux animaux

II) Mise à jour du règlement de la mise à disposition des salles communales

- Remise des clés et restitution en mairie.
- Réservation au minimum 15 jours avant la date souhaitée par mail au secrétariat ou auprès de l'élue en charge du parc locatif.

II) Logements communaux

- Prévoir visite annuelle des logements. (3 élus)
- Voir travaux salle de bain logement d'Essia.

Signé : Cécile MARQUE présidente de la commission



Commission bâtiments et voirie

NDS rendu du 22 mai 2026

Présents	Absent
<i>Membre de droit</i> Pierre Rémy BELLERON	Aucun
<i>Membres élus</i> Dominique GUILLOT Fabienne BOZON Dorick LORGE Alain ROBERT Cécile MARQUE Daniel RODOT Philippe DEMOUGEOT Martine GUYON Daniel GALLET	

Ordre du jour proposé

- Local technique des jonquilles : visite des aménagements réalisés et état des lieux des travaux restant à réaliser
- Abris bus d'Essia : constat de l'état de dégradation et réflexion sur les travaux à réaliser
- MAM : situation au 22/05/26
- Salle multi activités : situation au 22/05/26
- Groupe scolaire : situation au 22/05/26
- Salle polyvalente : sanitaires bouchés, serrure porte d'entrée
- Voirie : inventaire des travaux à réaliser au printemps, benne à verre des Rippes d'Arthenas, stationnement permanent sur la voie publique, terrain empiétant la VC4 entre Essia et Alièze

Début de réunion à 18h30 au local technique des jonquilles

1. Local technique des Jonquilles

Visite des travaux d'aménagement effectués par la commission :

- Espace de confort opérationnel et adapté. Prévoir un nettoyage complet à la suite du chantier
- Installation d'un escalier permettant l'accès à l'étage en toute sécurité
- Installation d'une cloison de séparation en OSB pour créer un atelier chauffé et installation d'un évier
- Électricité refaite dans sa totalité
- Raccordement à l'eau et à l'assainissement collectif

Reste à réaliser :

- Fermeture de la cour par des panneaux rigides, en retrait de 2 mètres de la route (consultation de Servillat à Moirans et Lavaux à Chevigny Saint Sauveur). Installation du portail de 6 mètres en face du hangar.
- Travaux de Matt'charpente (chéneaux et plexi glace côté est)
- Porte côté Nord condamnée.
- Installation de piquets et chaîne à l'étage pour sécuriser
- Fermer le local à débrousailluse et tronçonneuse en réutilisant la porte côté sud qui sera changée
- Installation d'une porte blindée côté sud qui sera le seul accès au local technique
- Remplacer la baie vitrée côté nord très abîmée par des fenêtres de réemploi (en stock)
- Poser des grilles anti-intrusion aux fenêtres côté ouest et nord
- Ajouter une barre de renfort à la porte de sortie des véhicules côté est. Une porte sectionnelle sera envisagée par la suite pour davantage de confort d'utilisation
- Monter une cheminée dans l'atelier pour installer le poêle à bois
- Réparer la porte coulissante entre l'espace de stockage et l'atelier pour conserver la chaleur ou fraîcheur
- Comblir une partie de la fosse à véhicules
- Ajouter un tampon fonte à l'extérieur, côté est

2. Abris bus d'Essia

L'abris bus s'affaisse fortement des 2 côtés (bois très abîmé)

Etayer en urgence l'abris bus. Voir pour une restauration par artisan en changeant les lamelles abîmées et en y ajoutant des poteaux à l'intérieur.

3. M.A.M.

L'entreprise en charge du lot climatisation chauffage intervient les mardi 26/05 et mercredi 27/05. Fin des travaux prévus semaine 27 pour ce lot

Clôture à installer en régie avec panneaux rigides et portillon avec gâche électrique (devis en cours regroupés avec le local technique). Mesure de la longueur nécessaire à faire rapidement.

Prévoir aménagements coté talus

Réception des travaux prévue le mercredi 22/07/2026

4. Groupe scolaire

Le planning est respecté. L'installation de l'ossature bois est prévue à partir de mi-juin

5. Salle multi activités

La plâtrerie est faite à 90 %. Retard conséquent sur le lot climatisation/ plomberie/ chauffage qui impacte l'ensemble des entreprises

Les faïences n'ont pas été prévues au marché. Devis à prévoir hors marché.

6. Salle polyvalente

Sanitaires bouchés : contacter un plombier pour changer la pipe du WC droit.

Fuite du lave mains de la cuisine : idem contact plombier

Serrure porte d'entrée : changer le barillet et le remplacer par une clé codée

Regard extérieur à proximité de la buvette bouché : faire une tranchée pour évacuer l'eau lors des orages

7. Voirie

- Panneaux à installer route à la sortie d'Essia, route d'Alièze (VIA SYSTEM)
- Marquage au sol à faire sur l'intégralité de la commune (VIA SYSTEM)
- Panneau cédez le passage rue du bourg à enlever
- Problème d'eau place Lacuzon qui bascule chez l'habitant en cas de forte pluie
- Problème d'eau rue traversière aux Rippes d'Arthenas en cas de forte pluie (installation de cunette C1 à prévoir)
- Ecoulement d'eau important rue des Rochets en cas de forte pluie
- Déplacement de la Benne à verre aux Rippes d'Arthenas à l'angle de la rue traversière. Voir pour couler une semelle en béton de 10 cm avant la pause pour pouvoir balayer plus facilement.
- Enrobé à froid à utiliser de préférence pour boucher les trous
- Si les finances le permettent, faire faire un devis pour refaire la route d'Alièze (du château d'eau jusqu'au virage) et la Rue de Bellevue.
- Véhicule stationné en permanence sur la voie publique, empêchant le voisin d'accéder à son garage (place de la mairie à Saint Laurent la Roche). A traiter, médiation privilégier
- Bande de terrain sur la VC 4 empiétant sur la voirie (sortie d'Essia, route d'Alièze) : voir pour préempter en fonction des informations complémentaires obtenues auprès du notaire

Fin de réunion à 21h00

Les sujets relatifs au parc locatif n'ayant pu être abordés en raison de l'heure tardive, une réunion spécifique est prévue vendredi 5 juin à 18h30 à la mairie de La Chailleuse

Signé : Dominique GUILLOT président de la commission



Commission bâtiments et voirie

NDS rendu du 22 mai 2026

Présents	Absent
<i>Membre de droit</i> Pierre Rémy BELLERON	Aucun
<i>Membres élus</i> Dominique GUILLOT Fabienne BOZON Dorick LORGE Alain ROBERT Cécile MARQUE Daniel RODOT Philippe DEMOUGEOT Martine GUYON Daniel GALLET	

Ordre du jour proposé

- Local technique des jonquilles : visite des aménagements réalisés et état des lieux des travaux restant à réaliser
- Abris bus d'Essia : constat de l'état de dégradation et réflexion sur les travaux à réaliser
- MAM : situation au 22/05/26
- Salle multi activités : situation au 22/05/26
- Groupe scolaire : situation au 22/05/26
- Salle polyvalente : sanitaires bouchés, serrure porte d'entrée
- Voirie : inventaire des travaux à réaliser au printemps, benne à verre des Rippes d'Arthenas, stationnement permanent sur la voie publique, terrain empiétant la VC4 entre Essia et Alièze

Début de réunion à 18h30 au local technique des jonquilles

1. Local technique des Jonquilles

Visite des travaux d'aménagement effectués par la commission :

- Espace de confort opérationnel et adapté. Prévoir un nettoyage complet à la suite du chantier
- Installation d'un escalier permettant l'accès à l'étage en toute sécurité
- Installation d'une cloison de séparation en OSB pour créer un atelier chauffé et installation d'un évier
- Électricité refaite dans sa totalité
- Raccordement à l'eau et à l'assainissement collectif

Reste à réaliser :

- Fermeture de la cour par des panneaux rigides, en retrait de 2 mètres de la route (consultation de Servilat à Moirans et Lavaux à Chevigny Saint Sauveur). Installation du portail de 6 mètres en face du hangar.
- Travaux de Matt'charpente (chéneaux et plexi glace côté est)
- Porte côté Nord condamnée.
- Installation de piquets et chaîne à l'étage pour sécuriser
- Fermer le local à débrousailluse et tronçonneuse en réutilisant la porte côté sud qui sera changée
- Installation d'une porte blindée côté sud qui sera le seul accès au local technique
- Remplacer la baie vitrée côté nord très abîmée par des fenêtres de réemploi (en stock)
- Poser des grilles anti-intrusion aux fenêtres côté ouest et nord
- Ajouter une barre de renfort à la porte de sortie des véhicules côté est. Une porte sectionnelle sera envisagée par la suite pour davantage de confort d'utilisation
- Monter une cheminée dans l'atelier pour installer le poêle à bois
- Réparer la porte coulissante entre l'espace de stockage et l'atelier pour conserver la chaleur ou fraîcheur
- Comblir une partie de la fosse à véhicules
- Ajouter un tampon fonte à l'extérieur, côté est

2. Abris bus d'Essia

L'abris bus s'affaisse fortement des 2 côtés (bois très abîmé)

Etayer en urgence l'abris bus. Voir pour une restauration par artisan en changeant les lamelles abîmées et en y ajoutant des poteaux à l'intérieur.

3. M.A.M.

L'entreprise en charge du lot climatisation chauffage intervient les mardi 26/05 et mercredi 27/05. Fin des travaux prévus semaine 27 pour ce lot

Clôture à installer en régie avec panneaux rigides et portillon avec gâche électrique (devis en cours regroupés avec le local technique). Mesure de la longueur nécessaire à faire rapidement.

Prévoir aménagements coté talus

Réception des travaux prévue le mercredi 22/07/2026

4. Groupe scolaire

Le planning est respecté. L'installation de l'ossature bois est prévue à partir de mi-juin

5. Salle multi activités

La plâtrerie est faite à 90 %. Retard conséquent sur le lot climatisation/ plomberie/ chauffage qui impacte l'ensemble des entreprises

Les faïences n'ont pas été prévues au marché. Devis à prévoir hors marché.

6. Salle polyvalente

Sanitaires bouchés : contacter un plombier pour changer la pipe du WC droit.

Fuite du lave mains de la cuisine : idem contact plombier

Serrure porte d'entrée : changer le barillet et le remplacer par une clé codée

Regard extérieur à proximité de la buvette bouché : faire une tranchée pour évacuer l'eau lors des orages

7. Voirie

- Panneaux à installer route à la sortie d'Essia, route d'Alièze (VIA SYSTEM)
- Marquage au sol à faire sur l'intégralité de la commune (VIA SYSTEM)
- Panneau cédez le passage rue du bourg à enlever
- Problème d'eau place Lacuzon qui bascule chez l'habitant en cas de forte pluie
- Problème d'eau rue traversière aux Rippes d'Arthenas en cas de forte pluie (installation de cunette C1 à prévoir)
- Ecoulement d'eau important rue des Rochets en cas de forte pluie
- Déplacement de la Benne à verre aux Rippes d'Arthenas à l'angle de la rue traversière. Voir pour couler une semelle en béton de 10 cm avant la pause pour pouvoir balayer plus facilement.
- Enrobé à froid à utiliser de préférence pour boucher les trous
- Si les finances le permettent, faire faire un devis pour refaire la route d'Alièze (du château d'eau jusqu'au virage) et la Rue de Bellevue.
- Véhicule stationné en permanence sur la voie publique, empêchant le voisin d'accéder à son garage (place de la mairie à Saint Laurent la Roche). A traiter, médiation privilégiée
- Bande de terrain sur la VC 4 empiétant sur la voirie (sortie d'Essia, route d'Alièze) : voir pour préempter en fonction des informations complémentaires obtenues auprès du notaire

Fin de réunion à 21h00

Les sujets relatifs au parc locatif n'ayant pu être abordés en raison de l'heure tardive, une réunion spécifique est prévue vendredi 5 juin à 18h30 à la mairie de La Chailleuse

Signé : Dominique GUILLOT président de la commission

NDS commission Bois et Forêts

NDS Réunion du 15 Juin 2026

Présents	Absent
<i>Membre de droit</i> Pierre Rémy BELLERON	Aucun
<i>Membres élus</i> Daniel RODOT	
Dominique GUILLOT	
Véronique VERNIER MAYET	
Alain ROBERT	
Cécile MARQUE	
David CLEMENT	
Martine GUYON	
Daniel GALLET	

Ordre du jour

- Transfert de compétences
 - Présentation de l'agent ONF
 - Point sur la sécurisation des routes départementales 72_117_168 traversant les 4 villages, tournée contractuelle
 - Point sur l'état des dessertes forestières
 - Informations diverses
-

➤ Transfert de compétences

➤ Présentation de l'agent ONF

➤ Tournée contractuelle avec le Conseil départemental du Jura (CD39)

Une tournée contractuelle a été réalisée en présence d'un représentant du Conseil départemental du Jura (CD39), notamment M. Denis Noir, ainsi que de M. le Maire Daniel RODOT et de Dominique GUILLOT.

Cette visite de terrain a permis de constater qu'un nombre important d'arbres est tombé le long de plusieurs routes départementales, nécessitant un recensement précis des secteurs concernés.

Afin d'organiser efficacement les interventions, il est proposé de réaliser ce recensement par tronçons de route. Cette méthode permettra de localiser précisément les arbres à traiter, de prioriser les interventions et de faciliter les échanges avec les services du Département.

À l'issue du recensement, des lots de bois seront constitués en vue de leur exploitation. Les coupes pourront être programmées à partir du mois de septembre, selon les priorités définies et les autorisations nécessaires.

Par ailleurs, l'application Carte IGN peut être utilisée sur le terrain pour identifier les limites cadastrales et déterminer la propriété des parcelles concernées. Cet outil facilitera la répartition des responsabilités entre les propriétaires riverains, la commune et le Département.

➤ **Point sur l'état des dessertes forestières et des coupes**

- **Lot n°6 et 7 (Les Besses)** : remise en état du terrain à la pelle mécanique par l'ONF à la suite d'une éclaircie des sapins réalisée.
- **Lot N°38** : Sapins secs sur pied et à terre sur une parcelle ONF, accord de l'agent ONF pour abattre les sapins secs et les exploiter sur la commune.
- **Lot n°19** : Parcelle martelée : 80 m3 de frênes, 15m3 de hêtres, des charmes...à voir pour affouages (146 m3 en tout)
- **Lot 21** = 180 m3 de frênes marqués

Lot 8 r : Délibération votée en 2025 - à planifier

Lot 6 r : Délibération votée en 2025 - à planifier

Lot 21 i : Délibération votée - à planifier

Lot 31 af et r : à planifier

Lot 16 à terminer (abattage de grumes)

Lots 19 i : Délibération votée - à planifier en 2027

♦ Convention ONF 2,5 euros par mètre cube (pas de délibération nécessaire pour la mettre en place).

➤ **Informations diverses**

♦ Lot 1r : Plantation à prévoir (2 hectares) : devis ONF pour fourniture et mise en place de plants (pins Salzmänn, mélèze d'Europe). Délibération à prendre.

♦ Prévoir dégagement des parcelles 11 et 4

♦ RDV à prévoir cet automne avec l'ONF pour faire le point.

♣ Signé : Daniel RODOT Président de la Commission_ 🌲

Présents	Absent
<i>Membre de droit</i> Pierre Rémy BELLERON <i>Membres élus</i> Laurine TOURNIER, Fabienne BOZON Dorick LORGE, Alain ROBERT Apolline MONOT, Cécile MARQUE Daniel RODOT, Christine GORSE	aucun

1. Site internet de la commune

La commune a pris un abonnement dès 2016 auprès du prestataire « *réseaux des communes* » qui donnait entière satisfaction jusqu'à récemment. Depuis 2024, le prestataire nous a fortement conseillé de changer de plateforme support et de passer de *French globe* à *Neopse* de manière à disposer d'un site sécurisé. Cette démarche nécessitait une saisie complète des informations, sans transfert possible. Le conseil municipal a validé en 2025 la possibilité de faire faire cette saisie au prestataire.

Le site internet actuel est moins convivial et moins pratique sur les mises à jour des informations et saisies à effectuer. Des dysfonctionnements sont constatés régulièrement (liens...). Le service S.A.V. du prestataire est très difficile, voire inexistant que ce soit par mail ou téléphone (impossible).

Les membres de la commission communication proposent de changer de prestataire et d'utiliser IntraMuros, préconisé par l'A.M.F. IntraMuros propose une application mobile, un site internet et une rubrique spécifique sur les actes administratifs. L'abonnement est de 720 € TTC par an, avec 6 mois gratuits jusqu'au 31/12/2026. Le paramétrage et la saisie des données devrait être réalisé pour la fin de l'année civile. Le basculement du site internet sur IntraMuros devrait se faire au 1^{er} janvier 2027 au plus tard.

Newsletter : diffusion le vendredi, en prévision du week end à venir. Faire un rappel sur l'application mobile Localiti qui reprend les actualités et l'agenda du site internet.

2. Compte rendu du conseil municipal

Constats :

- Les personnes qui n'utilisent pas internet regrettent de ne pas pouvoir accéder au compte rendu du conseil municipal en dehors des panneaux d'affichage.
- La lecture du compte rendu est rendue plus difficile du fait de la copie intégrale des délibérations.

Solutions proposées :

- Rédiger un procès-verbal du conseil municipal, qui sera plus court et faire figurer sur le site internet de la commune les délibérations scannées en bloc et classées par séance de conseil municipal.
- Effectuer un sondage parmi les anciens de la commune et lister ceux qui souhaitent recevoir dans leur boîte aux lettres le PV au format papier, qui sera distribué par les élus du secteur.

3. Panneaux d'affichage et Totem

Etat du matériel :

- Varessia : le panneau de gauche est difficile à ouvrir. Voir pour un changement
- Saint Laurent la Roche : le panneau du poids public est très dégradé du fait de la pluie et d'usages non conformes. Voir pour une restauration complète, y compris en y ajoutant des vitres en lexan (similaire au plexi) à commander chez FABESI
- Des affiches collées avec de la colle à papier peint sur les différents panneaux des abris bus, difficilement décollables
- Totem : très pratique pour rappeler les manifestations à venir. Prévoir de le repeindre

4. Revue communale

Cette première revue retracera les 10 ans de la commune nouvelle « La Chailleuse ».

Publication à prévoir fin août, pour l'anniversaire des 10 ans programmée le 5 septembre.

Le bon à tirer devra être prêt pour fin juillet, compte tenu des congés des imprimeurs.

La mise en page sera réalisée sur CANVA par une élue. Chaque contributeur (élu) transmettra un article et des photos.

Les articles seront organisés selon la thématique des investissements réalisés depuis 10 ans.

20 pages minimum à prévoir, à ajuster en fonction du contenu au fil de la réalisation de la maquette.

Fabienne BOZON

Vice-présidente commission communication

Commission ENFANCE JEUNESSE
NDS Réunions des 03 et 17 JUIN

Présents

Membre de droit

Pierre Rémy BELPERRON

Membres élus

Véronique VERNIER MAILLET

Christine GORSE

Laurine TOURNIER

Cécile MARQUE

Ordre du jour :

- Invitation aux parents, enfants, adolescents à une réunion d'information
- PUMP TRACK
- ECOLE
- MAM

Point n°1 – Réunion publique

La prochaine réunion publique se tiendra **le samedi 29 août à 10h30, à Saint-Laurent-la-Roche**. Il est proposé de demander à la **secrétaire** de réaliser les invitations en y intégrant l'emblème de **La Chailleuse**, afin d'assurer une communication cohérente avec l'identité de la commune. Les invitations devront être finalisées et prêtes pour une distribution **à la mi-août**, afin de laisser un délai suffisant aux habitants pour s'organiser.

Point n°2 – Projet de Pump Track

Le Conseil est invité à poursuivre la réflexion sur la création d'un **Pump Track** sur la commune. Dans un premier temps, il convient de se renseigner sur les différentes possibilités de financement, notamment les subventions susceptibles d'être mobilisées auprès des partenaires institutionnels. Le projet pourra ensuite être précisé lors de la réunion d'information, afin d'affiner les besoins, les contraintes techniques et les objectifs. Une fois ces éléments consolidés, des fournisseurs spécialisés pourront être sollicités pour établir des propositions techniques et financières adaptées.

Point n°3 – Devoir de mémoire et implication des écoles

À l'occasion du **Conseil d'école du lundi 22 juin**, il est proposé d'échanger avec l'équipe enseignante sur la possibilité d'associer les élèves aux cérémonies commémoratives de la commune. L'objectif serait de sensibiliser les enfants au devoir de mémoire en leur permettant de préparer des textes, des chants, des lectures ou toute autre intervention adaptée à leur âge. Cette participation contribuerait à renforcer la transmission des valeurs républicaines et du souvenir auprès des jeunes générations, tout en donnant davantage de sens aux cérémonies organisées par la commune.

Point n°4 – Aménagement des extérieurs de la MAM

Un rendez-vous est prévu à la **Maison d'Assistants Maternels (MAM)** afin d'étudier les possibilités d'aménagement des espaces extérieurs.

À la suite de la visite réalisée sur site le **17 juin**, plusieurs orientations ont été retenues. Il est envisagé de créer un espace engazonné destiné aux enfants et d'améliorer la sécurisation des abords de la MAM. Les travaux comprendraient notamment la mise en place d'une clôture, d'un portillon d'accès ainsi que l'installation de blocs Vauban le long de la partie en talus, afin de garantir la sécurité.

Signé : Véronique VERNIER MAILLET présidente de la Commission

Commission Patrimoine – Environnement

Note de Synthèse de la réunion du lundi 1^{er} juin 2026 à Arthenas.

Présents <i>Membre de droit</i> Pierre Rémy BELLERON <i>Membres élus</i> Philippe DEMOUGEOT Dominique GUILLOT Fabienne BOZON Dorick LORGE Martine GUYON Apolline MONOT Alain ROBERT	Excusé David CLEMENT
--	--------------------------------

Ordre du jour = recensement des lieux requérant des besoins d'aménagements ou de travaux.

La séance est ouverte avec la Marche gourmande de La Chailleuse édition 2026 qui aura lieu le dimanche 14 juin. L'association des Amis de La Chailleuse n'ayant pas encore déterminé complètement les 2 itinéraires, les nettoyages de sentiers et chemins seront effectués la semaine précédant la manifestation.

Eglise et chapelle

- L'association AMIVE demande à la commune d'engager la poursuite des études et travaux sur l'église de Saint-Laurent-la-Roche.
- La chapelle de Varessia a besoin d'un entretien (décapage et remise en peinture) de sa porte principale côté Ouest, dont le bas est dégradé. Une des pentures est à reprendre sur la porte côté nord.

Fontaines ou leur accès :

Territoire de Saint-Laurent La Roche

- Fontaine de l'Auge : une petite portion du chemin entre le Molard et la fontaine demande à être élargie pour faciliter le passage à pied ou à vélo.
- Fontaine de la Baumette : il y a quelques ornières sur ce chemin terreux : il faudrait apporter un peu de concassé.

Territoire d'Arthenas

- Fontaine romaine : La conduite alimentant la fontaine de la mairie était bouchée. Ce problème est récurrent du fait que la canalisation remplacée il y a 30 ans est d'un diamètre trop petit. Débouchée sommairement, elle sera prochainement nettoyée. Un nettoyage des abords, curage des bacs est à prévoir (la dernière corvée date de 8 ans)
- Lavoir de la mairie : Ce lavoir ne reçoit plus d'eau, la canalisation entre ce lavoir et la fontaine proche est à remplacer (travaux de tranchée, de reprise sur ancienne canalisation et de réfection du revêtement). Ces travaux ne sont pas urgents.
- Fontaine du lieu-dit « Le Bourg » : cette fontaine au bassin en forme de T serait à nettoyer : des végétaux ont envahi une des parties. Le souci est que les nénuphars doivent être préservés dans l'eau. Attention, le débit d'arrivée d'eau est faible. Attendre la fin de la floraison cet automne pour un nettoyage succinct ?

- Fontaine « En Ferrand » : cette fontaine au bord du sentier montant au massif de La Chailleuse est devenue inaccessible du fait des arbres tombés en travers du sentier qui mène au réservoir. Il avait été aussi prévu (mais non réalisé) lors du mandat précédent un nettoyage de la petite construction de pierres abritant le captage de la source.

Territoire de Varessia

- Fontaine du village : Dès qu'il le pourra, l'employé communal puisera l'eau nécessaire (eau hors réseau eau potable) et l'apportera au moyen d'une tonne dans le bassin de cette fontaine afin de pouvoir mettre en fonctionnement le circuit fermé d'eau (le bassin est vidé et rincé avant les gelées d'hiver).

Territoire d'Essia

- Aucune priorité à signaler. (Sentier de la source des Aiguevillots à entretenir).

Mares et cascades :

Territoires de Saint-Laurent la Roche et d'Arthenas

- La Mare et La Massotte : toutes deux demanderaient un petit nettoyage visant à les désherber sommairement au moyen d'un outil adapté. A prévoir en septembre. Il faudrait remplacer quelques lisses bois à Arthenas qui sont brisées. La commune pourrait fournir le bois de Douglas nécessaire (à voir pour le faire scier à dimensions)

- Le site de la cascade de la Rochette à Saint-Laurent demande un nettoyage des abords, ainsi que le remplacement de poteaux et lisses bois également. Il faut également prévoir, dans le nombre de lisses bois, d'en changer quelques-unes sur le site de la salle polyvalente.

Territoire d'Arthenas

- Mares en milieu sauvage :

3 sources ou mares sont répertoriées (par ordre d'intérêt : Sur le Bornay – Sur la Fontaine – Bois des Foyards) et ont un intérêt majeur pour la biodiversité. La commission doit se mettre en rapport avec la Fédération des Chasseurs du Jura afin de signaler ces lieux à leur inventaire. La Fédération devrait se charger de les faire surveiller et nettoyer le cas échéant.

Concernant le point d'eau dans le Bois des Foyards qui se trouve à la croisée de chemins, il faut interdire par un barriérage de fortune sur son pourtour (arbres tombés à proximité ?) l'accès à certains véhicules motorisés qui ont été remarqués traverser cette mare.



Le 4 juin 2026,

Signé : le Président de commission : Philippe Demougeot